Les Français ruraux ont plus de risques de subir des coupures d’électricité

02/12/2022 à 11h00



Le gouvernement ne veut pas être alarmiste, mais il commence à préparer les esprits à d’éventuelles coupures d’électricité au cours de l’hiver. Toutefois, celles-ci ne devraient pas toucher tous les Français : 40% d’entre eux ne seront pas concernés, selon Matignon. Ces derniers seront *“exemptés, car ils sont rattachés à une ligne qui alimente une zone prioritaire”*, ont précisé les services d’Elisabeth Borne aux journalistes mercredi soir. Cela est spécifié également dans la circulaire envoyée par la Première ministre aux préfets, que TF1info a pu consulter.

“Les éventuelles coupures programmées ne devraient pas concerner plus de 4 millions de clients simultanément, pour une durée de deux heures, à l’exclusion des sites critiques (hôpitaux, points d’importance vitale…) que vous avez protégés par arrêté préfectoral”, lit-on dans ce document. Et par ricochet ne seront pas concernés *“ceux qui bénéficient de la proximité d’un site prioritaire qui les rend par contiguïté non délestables”*.

Parmi ces sites non concernés par les délestages, on peut citer les hôpitaux, les commissariats ou encore les casernes de pompiers. Cela privilégiera donc les urbains, qui ont plus

de chances d’habiter près d’un tel site que les ruraux vivant loin de ces infrastructures. *“Quelques sites industriels sensibles ont une garantie de ne pas être coupés”*, a également indiqué Matignon, qui n’a pas souhaité communiquer la liste.

[…]

TF1 info